



Recepissé et caf, démarche administrative

Par **nitanita**, le **07/01/2013** à **18:38**

Bonjour à tous et à toutes! je voudrais poser une question, peut être qn peut m'aider s'il vous plait.

Voilà ma situation: je suis en congé parental,tant que je suis étrangère parent d'enfant français j'ai sollicité la carte "vie privé et familiale" . Dès que mon congé a debouté, mon titre de séjour d'etudiante était expiré, j'ai juste l'attestation de regularite du séjour et le rdv fixé dans 3 mois pour avoir le recepissé, du coup caf me verse plus allocation de base pour mon bébé et ni allocation de mon congé qui dure que 6 mois et je me retrouve sans ressources, ce que je voudrais savoir à propos de mon recepissé, au niveau de date il debouterà bien la derniere date de mon dernier titre de séjour pour que la caf me verse plus tard la totalité ou bien il debouterà la date du jour de rdv qui a lieu qu'au mois de mars?je vous demande de m'excuser pour mon français, si qn a la réponse comment ça se passe...s'il vous plait